

La référence **incontournable** en matière
de **fidélisation clients et collaborateurs**,
au service de leur **bien-être**
et de leur **pouvoir d'achat** !



*Entreprise à mission.
Présence dans + de 20 pays.
1^{ère} Good Tech introduite en bourse.*

Levée des conditions suspensives permettant la conclusion de l'accord avec les partenaires financiers portant sur l'aménagement des échéances bancaires et obligataires

Mise à disposition du Rapport annuel 2025

Lyon, le 5 mars 2026 – 8h00 – Obiz® (Euronext Growth® - FR0014003711 - ALBIZ), plateforme digitale de marketing relationnel responsable et première GoodTech® sur le marché d'Euronext Growth® à Paris, annonce la levée des conditions suspensives¹ relatives à l'accord avec ses partenaires financiers portant sur l'aménagement des échéances des financements bancaires et le gel du paiement des intérêts des obligations Relance jusqu'en mars 2027 (les principaux termes de cet accord figurent en annexe du présent communiqué).

Cet accord vise notamment à permettre au Groupe Obiz® de réorienter ses flux de trésorerie vers le plan stratégique Equinoxe 2027, dont l'objectif est d'améliorer la rentabilité et d'accroître la génération de cash-flow sur les prochains exercices.

Consécutivement à la levée effective des conditions suspensives rattachées à cet accord avec les partenaires financiers du Groupe, les comptes annuels de l'exercice 2025 (clos le 30 septembre 2025) ont été réarrêtés par le Conseil d'administration du 4 mars 2026 selon le principe de continuité d'exploitation afin d'intégrer ce nouvel événement post-clôture, et les Commissaires aux comptes ont émis, en date du 4 mars 2026, le rapport de certification des comptes annuels, incluant une observation sur la continuité d'exploitation (renvoyant à la note de l'annexe précisant les conditions sous-tendant l'application du principe de continuité d'exploitation).

Le rapport annuel 2025, incluant ce rapport des commissaires aux comptes, est disponible sur les sites internet d'Obiz® et d'Euronext.

¹ Conditions suspensives attenantes à la certification des comptes et à l'obtention d'un financement court terme d'au moins 2 M€ afin de renforcer la trésorerie selon les besoins saisonniers de BFR (cf. annexe du présent communiqué de presse).

La référence **incontournable** en matière
de **fidélisation clients et collaborateurs**,
au service de leur **bien-être**
et de leur **pouvoir d'achat** !



*Entreprise à mission.
Présence dans + de 20 pays.
1^{ère} Good Tech introduite en bourse.*

À propos d'Obiz®

Obiz® est une entreprise à mission leader sur son marché, créée en 2010, spécialisée dans le développement de solutions de marketing relationnel innovantes et responsables pour renforcer l'attractivité et la compétitivité des organisations de ses clients (grandes entreprises, associations, fédérations) et booster leur écosystème.

Grâce à sa plateforme digitale propriétaire et son équipe d'experts, le Groupe conçoit, déploie et pilote des programmes relationnels et affinitaires et des plateformes e-commerce pour le compte de ses clients. Obiz® bénéficie de trois avantages concurrentiels forts : des références clients majeurs et ambitieux, une largeur d'offres unique sur le marché du marketing relationnel, et une forte capacité de déploiement à l'international.

Son modèle économique, unique et co-créateur de valeurs pour ses clients comme pour son réseau de partenaires exclusif, permet à Obiz® de poursuivre son ambition : améliorer le pouvoir d'achat au service du bien-être de tous et soutenir l'économie locale. Le Groupe renforce son positionnement stratégique en intensifiant d'une part le développement de relations fortes et durables avec toutes les parties prenantes et d'autre part une capacité d'innovation significative et continue.

Aujourd'hui, le Groupe est présent dans 65 pays et opère plus de 150 programmes relationnels et affinitaires à destination de 35 millions de bénéficiaires ayant accès à plus de 120 000 offres promotionnelles négociées auprès de son large réseau de plus de 55 000 partenaires commerciaux, nationaux et locaux. Obiz® compte plus de 5 000 clients CSE en direct, dont plusieurs grands comptes du CAC 40 et du SBF 120. Obiz® opère 1,5 Md€ de flux financiers chaque année.

En 2025, Obiz® a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de près de 99,7 M€ (sur 9 mois) en croissance de +17%. Obiz® est qualifiée Entreprise Innovante par Bpifrance et a obtenu une notation extra-financière, au titre de l'exercice 2023, de 73/100 de la part d'EthiFinance (+10 pts. vs 2022).

Obiz® est cotée sur le marché Euronext Growth® à Paris (FR0014003711 - ALBIZ).

Plus d'informations sur : www.obiz-concept.fr



Contacts

Relations Investisseurs

Zineb Essafi
+33 (0)1 53 67 36 90
obiz@actus.fr

Relations Presse

Amaury Dugast
+33(0)1 53 67 36 74
adugast@actus.fr

BIENVENUE SUR LE CLUB AVANTAGES DÉDIÉ AUX ACTIONNAIRES DU GROUPE OBIZ

Merci pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.
Profitez sans plus attendre de nos offres les plus avantageuses.



Pour adhérer
Cliquez ici

Annexe

Les comptes clos au 30 septembre 2025 ont été réarrêtés par le Conseil d'Administration du 4 mars 2026 selon le principe de continuité d'exploitation au vu des éléments cités ci-après :

- un niveau de trésorerie au 22 janvier 2026 à hauteur de 2,5 M€, intégrant des suspensions de ses échéances d'emprunts au 4^{ème} trimestre 2025 pour 0,7 M€ (dont 0,16 M€ d'intérêts) ;
- une réduction des coûts de structure à compter du dernier trimestre 2025 et devant se poursuivre sur 2026 ;
- un plan de transformation concernant l'optimisation de l'organisation, le renforcement du pricing power, la consolidation du portefeuille d'offres en capitalisant sur les solutions technologiques et les modèles économiques des avantages salariés
- l'obtention d'un accord signé le 3 février 2026 entre le Groupe et ses partenaires financiers intégrant les éléments suivants :
 - le décalage des amortissements en capital sur l'ensemble des prêts moyen terme (12,3 M€), des PGE (0,6 M€) à compter du 31 janvier 2026 jusqu'au 23 mars 2027, soit représentant un total de flux de trésorerie de 5,9 M€, dont 0,9 M€ d'intérêts. Les échéances décalées devront être réglées le 23 mars 2027 et à compter du 24 mars 2027 la reprise des plans d'amortissement du capital restant dû sera appliquée selon les conditions contractuelles en vigueur à la date de signature de chaque prêt ;
 - un maintien des lignes court terme d'un montant de 4,45 M€ jusqu'au 23 mars 2027 ;
 - le gel du remboursement en capital et en intérêts de la dette obligataire Relance (4 M€), soit un total de 0,5 M€ pour la partie intérêts et à compter du 24 mars 2027 : reprise du paiement des échéances d'intérêts selon les conditions contractuelles ;
 - une suspension de tous les effets d'un éventuel bris de covenants pour les établissements concernés au 30 septembre 2025 et 2026 ;
 - une augmentation de la GAPD octroyée par un partenaire financier pour s'établir à 2,5 M€ ;
 - l'obtention par le Groupe Obiz avant le 28 février 2026 d'un financement court terme d'un montant d'au moins 2 M€, afin de renforcer la trésorerie selon les besoins saisonniers de BFR.

De plus, et en pareille matière, cet accord peut être résilié de plein droit par les partenaires financiers sur la durée du protocole en cas de non-respect d'engagements principaux suivants : absence de maintien du financement court terme précités, des nantisements ou suretés donnés, résiliation des lignes de crédit court-terme ou de la GAPD, changement de contrôle, cession d'actif non autorisée. La société s'engage sous 120 jours à signer les avenants aux contrats avec l'ensemble des partenaires financiers pour les crédits concernés.